



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 3155

Texte de la question

SUPPRESSION DE POSTES DANS L'EDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Alain Bocquet, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. Alain Bocquet. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, la répartition des postes d'enseignants pour la rentrée 2007 met à nouveau le secondaire en coupe réglée puisque 5 060 équivalents temps plein sont supprimés.

M. Maxime Gremetz. Scandaleux !

M. Alain Bocquet. Plusieurs académies sont particulièrement touchées : l'Île-de-France, la Picardie, la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais, où vous voulez supprimer l'équivalent de 701 postes, un chiffre encore jamais atteint et qui vient, de surcroît, s'ajouter aux 4 000 postes déjà prélevés ces dernières années dans une région meurtrie par le chômage et l'échec scolaire. La colère est à son comble ! *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Comment tolérer une telle hémorragie, alors qu'un rapport récent de l'Éducation nationale constate le poids écrasant des réalités sociales sur la réussite scolaire de milliers d'élèves ? Comment admettre que le recteur de l'académie de Lille - le troisième en trois ans - veuille nous faire prendre des vessies pour des lanternes en expliquant que cette académie a " le taux d'encadrement le plus favorable de France " ?

Comme lui, vous allez probablement vous ranger derrière les froids résultats de la règle à calcul. Toutefois la statistique, chacun le sait, dissimule l'essentiel, en l'occurrence une population scolaire dont l'avenir est brisé. Il faut au contraire saisir l'opportunité de la baisse des effectifs scolaires pour renforcer l'encadrement des élèves. Entendez-vous, monsieur le ministre, les personnels, les parents, les élèves, et les élus qui exigent la fin de l'hécatombe grâce au déblocage des moyens indispensables pour assurer l'avenir des jeunes ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et du groupe socialiste.)

M. Richard Cazenave. Démago !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Gilles de Robien, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député, dire et répéter que 5 000 postes seraient supprimés au sein de l'éducation nationale, c'est une supercherie ! *(Exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et du groupe socialiste.)*

M. Patrick Roy. Scandaleux !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Comme on dit dans le Nord - et vous êtes du Nord - : " Ch'est des menteries ! ", et je vais vous le démontrer, monsieur Bocquet !

Tout d'abord, en ce qui concerne l'enseignement secondaire, dans le Nord et en Picardie, plus qu'ailleurs - j'ajouterai hélas ! -, le nombre d'élèves a baissé de façon considérable : nous n'y sommes pour rien, ni les uns ni les autres, mais c'est un fait. Nous en tirons certaines conséquences, mais pas toutes, puisque les diminutions de postes dans le secondaire sont moins importantes qu'elles devraient l'être si nous nous contentions d'appliquer la règle proportionnelle.

Nous voulons ensuite renforcer l'enseignement supérieur parce que, toutes les études que vous avez citées le montrent, il manque de moyens. C'est pourquoi, alors que nous supprimons des postes dans le secondaire en raison de la baisse démographique, nous en créons 2 000 dans le supérieur.

Enfin, s'agissant de l'enseignement primaire, vous le savez, monsieur Bocquet, le nombre de professeurs, d'infirmières et d'assistants pédagogiques augmentera en fonction de celui des élèves.

M. Maxime Gremetz. Oh !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Au total, ce ne sont pas 5 000 postes qui seront supprimés, mais 1 370, c'est-à-dire 0,14 %. (*" Oh ! " sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Mme Martine David. C'est une supercherie !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Alors que tout le monde a constaté la réussite de la rentrée scolaire de 2006,...

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est faux !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. ...je puis vous assurer qu'il en ira de même pour la rentrée 2007, au point, croyez-moi, que j'envie mon successeur. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3155

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 janvier 2007